



Communiqué de presse

pour diffusion immédiate

Bienne, le 21 juin 2013

Le projet de renforcement du Swiss made horloger en bonne voie

Après six ans de travaux, le parlement a accepté ce matin le projet de loi Swissness, qui fixe à 60% le taux minimum de valeur suisse pour les produits industriels helvétiques. Sur cette base, les autorités vont ainsi pouvoir donner suite au projet de renforcement du Swiss made horloger.

Le parlement suisse a mis fin ce matin à six ans de discussions et d'adaptations sur le projet Swissness, en acceptant le texte au sein de ses deux chambres. Cette nouvelle base légale fixe notamment à 60% le taux minimum de valeur suisse pour les produits industriels. La FH, qui s'est beaucoup investie dans ce dossier et qui a toujours soutenu ce taux de 60%, salue cette décision importante et très favorable. La loi ainsi acceptée permet de renforcer la place industrielle suisse, l'emploi, ainsi que la réputation des produits helvétiques à l'étranger. Elle répond surtout aux souhaits des consommateurs, qui attendent à juste titre que les produits estampillés "Swiss made" soient majoritairement manufacturés en Suisse.

L'aboutissement du projet Swissness était un préalable à l'entrée en matière sur le projet de renforcement du Swiss made horloger. Ce dernier, approuvé par la grande majorité de la branche et soumis au Département fédéral de justice et police en 2007 déjà, va ainsi pouvoir aller concrètement de l'avant. Plus aucun obstacle ou délai ne s'oppose maintenant à ce que la procédure de révision ne soit lancée.

Durant ces six années d'attente, le projet horloger n'est toutefois pas resté endormi. Il a fait l'objet de discussions informelles préalables avec les autorités suisses et a déjà connu quelques adaptations. Il est maintenant temps de passer à la phase officielle et la FH se réjouit de cette nouvelle étape décisive. Elle va par conséquent demander aux autorités fédérales de reprendre le traitement de son projet d'ordonnance, pour qu'il soit adopté par le Conseil fédéral dans les meilleurs délais.

Contact:

Jean-Daniel Pasche
Président
032 328 08 28, jdpasche@fhs.ch